



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00734

Numéro SIREN : 791 778 848

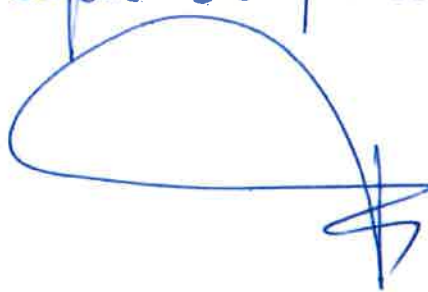
Nom ou dénomination : SUD AUDIT CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2017 sous le numéro de dépôt 11110

SUD AUDIT CONSULTING
Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000 Euros
Siège social : Villa Moreau
16, rue Irma Moreau
13100 AIX-EN-PROVENCE
RCS AIX-EN-PROVENCE
SIREN N° 798 778 848

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2016

Copie au fonceur

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a cross-like stroke at the end.

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	78 365	15 471	62 894	64 512
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 550		10 550	10 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	88 915	15 471	73 444	74 912
Stocks				
Matières premières et autres approv.				940
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 712		5 712	
Créances				
Clients et comptes rattachés	31 098		31 098	10 080
Fournisseurs débiteurs	1 205		1 205	117
Personnel	34 011		34 011	3 292
Etat, Impôts sur les bénéfices				783
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 313		2 313	962
Autres créances				7 600
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5		5	9 831
Charges constatées d'avance	11 826		11 826	6 991
TOTAL ACTIF CIRCULANT	86 169		86 169	40 597
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	175 084	15 471	159 613	115 509



stéphanie brand
commissaire aux comptes
-NYONS-

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	4 627	717
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	14 101	3 910
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	68 727	54 627
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	12 174	5 147
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 174	5 147
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	18 467	43 649
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 999	5 448
<i>Personnel</i>	33 828	6
<i>Organismes sociaux</i>	9 746	4 343
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	1 163	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	6 944	1 679
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	961	610
Dettes fiscales et sociales	52 643	6 639
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 603	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	90 886	60 883
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	159 613	115 509



stéphanie **branche**
 commissaire aux comptes
 -NYONS-

	31/12/16	%	31/12/15	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	241 871	100,00	126 020	100,00
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	1 632	0,67		
Total	243 503	100,67	126 020	100,00
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	5 712	2,36	301	0,24
Variation de stock (m/ses)	-5 712	-2,36		
Achats de m.p & aut.approv.	602	0,25		
Variation de stock (m.p.)	940	0,39		
Autres achats & charges externes	135 852	56,17	51 931	41,21
Total	137 394	56,80	52 232	41,45
MARGE SUR M/SES & MAT	106 109	43,87	73 788	58,55
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	6 321	2,61	970	0,77
Salaires et Traitements	52 165	21,57	45 542	36,14
Charges sociales	21 736	8,99	14 878	11,81
Amortissements et provisions	8 414	3,48	7 056	5,60
Autres charges				
Total	88 637	36,65	68 447	54,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 472	7,22	5 341	4,24
Produits financiers				
Charges financières	861	0,36	827	0,66
Résultat financier	-861	-0,36	-827	-0,66
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	16 611	6,87	4 514	3,58
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	45	0,02	135	0,11
Résultat exceptionnel	-45	-0,02	-135	-0,11
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	2 465	1,02	469	0,37
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 101	5,83	3 910	3,10



stéphanie bran
commissaire aux comptes
-NYONS-

Désignation de la société : SAS SUD AUDIT CONSULTING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 159 613 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 14 101 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

[X] - Amortissement linéaire

[] - Amortissement dégressif fiscal

[] - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 1 302 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



stéphanie brandy
commissaire aux comptes
-NYONS-

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute l'ouverture d l'exercice	+ Augmentatio	- Diminution	Valeur brute la clôture de l'exercice
Installations techniques matériels et outillages				
Installations générales agencements divers	824	4 840		5 664
Autres immobilisations corporelles	70 744	1 957		72 701
Immobilisations corporelles (II)	71 568	6 797		78 365
Immobilisations financières (III)	10 400	150		10 550
Total général (I + II + III)	81 968	6 947		88 915

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentatio	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations générales agencements divers	10 ans	98	361		459
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	6 958	8 053		15 011
Total immobilisations corporelles (II)		7 056	8 414		15 471
Total général (I + II)		7 056	8 414		15 471



stéphanie brandys
commissaire aux comptes
-NYONS-

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	10 550		10 550
Créances de l'actif circulant	68 627	68 627	
Charges constatées d'avance	11 826	11 826	

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 826		
Total	11 826		

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au pl	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	12 174	12 174		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 999	5 999		
Autres dettes	72 713	72 713		
Produits constatés d'avance				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	825
Banque - Intérêts courus à payer	42
Etat - autres charges à payer	262
Taxe d'apprentissage CAP	355
Formation continue CAP	344
Total	1 828



Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	100,00

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.



stéphanie brandys
commissaire aux comptes
-NYONS-

SUD AUDIT CONSULTING
Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000 Euros
Siège social : Villa Moreau
16, rue Irma Moreau
13100 AIX-EN-PROVENCE
RCS AIX-EN-PROVENCE
SIREN N° 798 778 848

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE
LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de 14.101 euros de l'exercice de la manière suivante :

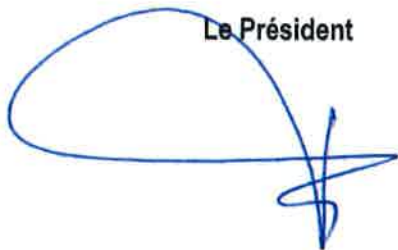
- A la réserve légale	373 €
- Au poste « Autres Réserves »	<u>13.727 €</u>
Total égal au bénéfice net comptable	14.101 €

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des exercices précédents sont les suivantes :

- Exercice clos le 31/12/2015 : néant
- Exercice clos le 31/12/2014 : néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président





Stéphanie **Brandys**
commissaire aux comptes

SAS SUD AUDIT CONSULTING

Villa Moreau 16 rue Irma Moreau

13100 AIX EN PROVENCE

RCS Aix en Provence 798 778 848

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2016

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre société, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Stéphanie **Brandys** - commissaire aux comptes

44 Avenue Paul Laurens - **26110 Nyons** - Port. : 06 72 87 46 80
siret : 501 947 121 000 15



I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nyons,
Le 14 Septembre 2017


Stéphanie BRANDYS
Commissaire aux Comptes